

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Poulvac Procerta HVT-IBD suspension à diluer et solvant pour suspension injectable pour poules

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque dose (0,05 ml ou 0,2 ml) contient :

Substance active :

Herpès virus vivant recombinant de la dinde, (souche HVT-IBD) à cellules associées, exprimant la protéine VP2 du virus de la bursite infectieuse : 3580 - 26500 UFP*.

*UFP : Unités Formant Plaques.

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Suspension à diluer :
Sulfoxyde de diméthyle
Sérum de veau
L-glutamine
DMEM
Solvant :
Saccharose
Dihydrogénophosphate de potassium
Phosphate dipotassique
Peptone (amine NZ)
Rouge de phénol
Eau pour injections

Suspension à diluer : concentré orange clair à rose clair.

Solvant : liquide rouge clair.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Poulets/poulettes et œufs embryonnés de poulets.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Pour l'immunisation active des poulets et des poulettes d'un jour et des œufs embryonnés de poulets de 18-19 jours pour :

- réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de Marek (MD) et

- prévenir la mortalité et les signes cliniques et réduire les lésions causées par le virus de la bursite infectieuse (IBD).

Début de l'immunité : MD : 7 jours après la vaccination *in ovo* et 9 jours pour la voie sous-cutanée
IBD : 15 jours après la vaccination *in ovo* et 12 jours pour la voie sous-cutanée

Durée de l'immunité : MD : une seule vaccination suffit pour assurer une protection pendant toute la période à risque
IBD : 64 jours d'âge

3.3 Contre-indications

Aucune.

3.4 Mises en gardes particulières

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

La souche vaccinale peut être excrétée par les poulets vaccinés pendant maximum 6 semaines après la vaccination et peut se propager aux dindes et, dans une mesure très limitée, aux poulets. Les essais d'innocuité (y compris les études de retour à la virulence chez les poulets) ont montré que la souche est sans danger pour les dindes et les poulets. Toutefois, il convient de prendre des mesures de précaution, notamment de respecter les principes généraux d'hygiène et d'être particulièrement prudent lors de la manipulation des déchets animaux et des matériaux de litière provenant de poulets récemment vaccinés, afin d'éviter la propagation de la souche vaccinale.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

L'azote liquide peut provoquer de graves brûlures dues au gel et les ampoules en cours de décongélation peuvent occasionnellement exploser en raison de changements soudains de température. Par conséquent, les conteneurs d'azote liquide et les ampoules de vaccin ne doivent être manipulés que par du personnel dûment formé.

Un équipement de protection individuelle composé de gants, d'une protection faciale ou de lunettes de sécurité et de vêtements couvrant la peau doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire, dès le retrait de ce dernier de l'azote liquide.

Conserver et utiliser l'azote liquide uniquement dans un endroit sec et bien ventilé.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

3.6 Effets indésirables

Poulets et œufs embryonnés de poule :

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par

l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de ponte.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

3.9 Voies d'administration et posologie

Le vaccin est administré aux poulets par injection sous-cutanée dans le cou ou par injection *in ovo*.

Une injection unique de 0,2 ml par poulet le jour de l'éclosion, par voie sous-cutanée.

Une injection unique de 0,05 ml par œuf de poule à 18-19 jours de développement embryonnaire, par voie *in ovo*.

Préparation du vaccin :

La préparation du vaccin doit être planifiée avant que les ampoules ne soient retirées de l'azote liquide et la quantité exacte d'ampoules de vaccin et de solvant nécessaires doit être calculée au préalable. Aucune information n'est disponible sur le nombre de doses contenues dans les ampoules une fois qu'elles ont été retirées de la barrette. Il faut veiller à ne pas mélanger des ampoules contenant des nombres de doses différents et à utiliser le bon volume de solvant (Poulvac Solvent).

Pour l'utilisation sous-cutanée, reconstituer chaque ampoule de 2 000 doses avec 400 ml de Poulvac Solvent et chaque ampoule de 4 000 doses avec 800 ml de Poulvac Solvent. Pour une utilisation *in ovo*, reconstituer chaque ampoule de 2 000 doses avec 100 ml de Poulvac Solvent et chaque ampoule de 4 000 doses avec 200 ml de Poulvac Solvent. Le solvant doit être à température ambiante (15°C - 25°C) au moment du mélange avec le vaccin.

Des tableaux récapitulatifs des exemples de dilution pour les différentes présentations de doses pour l'administration sous-cutanée et *in ovo* sont fournis :

Poche de Poulvac Solvent	Nombre d'ampoules de vaccin pour la voie sous-cutanée
Poche de 400 ml de solvant	1 ampoule contenant 2 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	2 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	1 ampoule contenant 4 000 doses

Poche de Poulvac Solvent	Nombre d'ampoules de vaccin pour la voie <i>in ovo</i>
Poche de 200 ml de solvant	2 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 400 ml de solvant	4 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 400 ml de solvant	2 ampoules contenant 4 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	4 ampoules contenant 4 000 doses
Poche de 1 000 ml de solvant	5 ampoules contenant 4 000 doses

La reconstitution doit être effectuée dans des conditions d'asepsie. Avant de retirer les ampoules du conteneur d'azote liquide, protéger les mains avec des gants, porter des manches longues et utiliser un masque facial ou des lunettes.

Il est recommandé de ne pas manipuler plus de 5 ampoules à la fois. Après avoir retiré la ou les ampoules, les ampoules restantes doivent être replacées immédiatement dans le conteneur d'azote liquide.

Retirer la ou les ampoules de vaccin du conteneur d'azote liquide et décongeler le vaccin en l'immergeant dans de l'eau à 25°C - 30°C, tout en agitant doucement la ou les ampoules pour en disperser le contenu. Dès que le vaccin dans l'ampoule est complètement décongelé, le retirer de l'eau, sécher l'ampoule et briser l'ampoule au niveau du col.

Une fois ouverte, prélever lentement le contenu total de l'ampoule dans une seringue stérile jetable de 10 ml munie d'une aiguille de calibre 18 gauge. Aspirer lentement environ 8 ml de Poulvac Solvent dans la seringue. Tourner la seringue 5 à 10 fois pour bien mélanger le contenu. Transférer lentement un petit volume du mélange dans l'ampoule de vaccin vide afin de rincer l'ampoule et remettre cette petite quantité dans la seringue.

Transférer avec précaution tout le contenu de la seringue dans la poche de Poulvac Solvent. Retirez la seringue et retournez la poche de solvant une dizaine de fois pour mélanger le vaccin. Le vaccin est maintenant prêt à l'emploi.

Le vaccin prêt à l'emploi se présente sous la forme d'un liquide rouge légèrement opalescent.

Si un équipement automatisé est utilisé pour l'administration *in ovo* ou sous-cutanée, l'équipement doit être calibré pour s'assurer que la dose correcte est appliquée à chaque œuf ou poule. Le mode d'emploi de ce dispositif doit être respecté.

La poche de vaccin doit être agitée fréquemment pendant la vaccination pour garantir que la suspension vaccinale reste homogène et que le titre viral correct du vaccin est administré.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Aucun symptôme n'a été observé après l'administration de 10 fois la dose de vaccin.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Zéro jour.

4. INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet: QI01AD15

Le vaccin contient un Herpesvirus vivant recombinant de la dinde (HVT) à cellules associées, exprimant la protéine VP2 du virus de la bursite infectieuse. Le vaccin induit une immunité active contre la bursite infectieuse (maladie de Gumboro) et la maladie de Marek chez les poulets.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception du solvant recommandé pour être utilisé avec ce médicament vétérinaire.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.
Durée de conservation du solvant (Poulvac Solvent) tel que conditionné pour la vente : 2 ans.
Durée de conservation après dilution conforme aux instructions : 2 heures.

5.3 Précautions particulières de conservation

Suspension à diluer :

À conserver et transporter congelée dans de l'azote liquide nitrogène (ou en phase vapeur) à une température inférieure ou égale à -150 °C.

Poulvac Solvent :

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Suspension à diluer :

Ampoule de verre de type I contenant 2 000 ou 4 000 doses de vaccin.
Les ampoules sont stockées dans des conteneurs de cryoconservation dans une barrette. La présentation des doses est indiquée à l'extrémité de chaque barrette.

Poulvac Solvent :

Poche en plastique en polychlorure de vinyle (PVC) contenant 200 ml, 400 ml, 800 ml et 1 000 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis Belgium

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/2/23/300/001 (2000 doses)

EU/2/23/300/002 (4000 doses)

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation : 26/10/2023

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

{JJ/MM/AAAA}

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

ANNEXE II

**AUTRES CONDITIONS ET EXIGENCES PRÉVUES POUR L'AUTORISATION DE MISE
SUR LE MARCHÉ**

Aucune.

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**AMPOULES DE 2000 DOSES
AMPOULES DE 4000 DOSES**

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Poulvac Procerta HVT-IBD

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

HVT-IBD

2 000

4 000

(le nombre de doses par ampoule est indiqué sur le clip de couleur attaché à chaque barrette contenant l'ampoule et non sur l'ampoule)

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
(ETIQUETTE) DU SOLVANT**

POCHE DE SOLVANT DE 200 ML ; 400 ML ; 800 ML ; 1 000 ML

1. NOM DU DILUANT

Poulvac Solvent

200 ml

400 ml

800 ml

1 000 ml

2. ESPÈCES CIBLES

Poulets/Poulettes

3. VOIES D'ADMINISTRATION

Lire la notice fournie avec le vaccin avant utilisation.

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

5. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C.
Protéger de la lumière.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Logo du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

7. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Poulvac Procerta HVT-IBD suspension à diluer et solvant pour suspension injectable pour poules

2. Composition

Chaque dose (0,05 ml ou 0,2 ml) contient :

Substance active :

Herpès virus vivant recombinant de la dinde, (souche HVT-IBD) à cellules associées, exprimant la protéine VP2 du virus de la bursite infectieuse : 3580 - 26500 UFP*.

*UFP : Unités Formant Plaques.

Suspension à diluer : concentré orange clair à rose clair.

Solvant : liquide rouge clair.

3. Espèces cibles

Poulets/poulettes et œufs embryonnés de poulets.

4. Indications d'utilisation

Pour l'immunisation active des poulets et des poulettes d'un jour et des œufs embryonnés de poulets de 18-19 jours pour :

- réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de Marek (MD) et
- prévenir la mortalité et les signes cliniques et réduire les lésions causées par le virus de la bursite infectieuse (IBD).

Début de l'immunité : MD : 7 jours après la vaccination *in ovo* et 9 jours pour la voie sous-cutanée
IBD : 15 jours après la vaccination *in ovo* et 12 jours pour la voie sous-cutanée

Durée de l'immunité : MD : une seule vaccination suffit pour assurer une protection pendant toute la période à risque
IBD : 64 jours d'âge

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

La souche vaccinale peut être excrétée par les poulets vaccinés pendant maximum 6 semaines après la vaccination et peut se propager aux dindes et, dans une mesure très limitée, aux poulets. Les essais

d'innocuité (y compris les études de retour à la virulence chez les poulets) ont montré que la souche est sans danger pour les dindes et les poulets. Toutefois, il convient de prendre des mesures de précaution, notamment de respecter les principes généraux d'hygiène et d'être particulièrement prudent lors de la manipulation des déchets animaux et des matériaux de litière provenant de poulets récemment vaccinés, afin d'éviter la propagation de la souche vaccinale.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

L'azote liquide peut provoquer de graves brûlures dues au gel et les ampoules en cours de décongélation peuvent occasionnellement exploser en raison de changements soudains de température. Par conséquent, les conteneurs d'azote liquide et les ampoules de vaccin ne doivent être manipulés que par du personnel dûment formé.

Un équipement de protection individuelle composé de gants, d'une protection faciale ou de lunettes de sécurité et de vêtements couvrant la peau doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire, dès le retrait de ce dernier de l'azote liquide.

Conserver et utiliser l'azote liquide uniquement dans un endroit sec et bien ventilé.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Oiseaux pondeurs :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de ponte.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage :

Aucun symptôme n'a été observé après l'administration de 10 fois la dose de vaccin.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi :

Sans objet.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception du solvant recommandé pour être utilisé avec ce médicament vétérinaire.

7. Effets indésirables

Poulets et œufs embryonnés de poule :

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Le vaccin est administré aux poulets par injection sous-cutanée dans le cou ou par injection *in ovo*.

Une injection unique de 0,2 ml par poulet le jour de l'éclosion, par voie sous-cutanée.

Une injection unique de 0,05 ml par œuf de poule à 18-19 jours de développement embryonnaire, par voie *in ovo*.

Préparation du vaccin :

La préparation du vaccin doit être planifiée avant que les ampoules ne soient retirées de l'azote liquide et la quantité exacte d'ampoules de vaccin et de solvant nécessaires doit être calculée au préalable. Aucune information n'est disponible sur le nombre de doses contenues dans les ampoules une fois qu'elles ont été retirées de la barrette. Il faut veiller à ne pas mélanger des ampoules contenant des nombres de doses différents et à utiliser le bon volume de solvant (Poulvac Solvent).

Pour l'utilisation sous-cutanée, reconstituer chaque ampoule de 2 000 doses avec 400 ml de Poulvac Solvent et chaque ampoule de 4 000 doses avec 800 ml de Poulvac Solvent. Pour une utilisation *in ovo*, reconstituer chaque ampoule de 2 000 doses avec 100 ml de Poulvac Solvent et chaque ampoule de 4 000 doses avec 200 ml de Poulvac Solvent. Le solvant doit être à température ambiante (15°C - 25°C) au moment du mélange avec le vaccin.

Des tableaux récapitulatifs des exemples de dilution pour les différentes présentations de doses pour l'administration sous-cutanée et *in ovo* sont fournis :

Poche de Poulvac Solvent	Nombre d'ampoules de vaccin pour la voie sous-cutanée
Poche de 400 ml de solvant	1 ampoule contenant 2 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	2 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	1 ampoule contenant 4 000 doses

Poche de Poulvac Solvent	Nombre d'ampoules de vaccin pour la voie <i>in ovo</i>
Poche de 200 ml de solvant	2 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 400 ml de solvant	4 ampoules contenant 2 000 doses
Poche de 400 ml de solvant	2 ampoules contenant 4 000 doses
Poche de 800 ml de solvant	4 ampoules contenant 4 000 doses
Poche de 1 000 ml de solvant	5 ampoules contenant 4 000 doses

9. Indications nécessaires à une administration correcte

La reconstitution doit être effectuée dans des conditions d'asepsie. Avant de retirer les ampoules du conteneur d'azote liquide, protéger les mains avec des gants, porter des manches longues et utiliser un masque facial ou des lunettes.

Il est recommandé de ne pas manipuler plus de 5 ampoules à la fois. Après avoir retiré la ou les ampoules, les ampoules restantes doivent être replacées immédiatement dans le conteneur d'azote liquide.

Retirer la ou les ampoules de vaccin du conteneur d'azote liquide et décongeler le vaccin en l'immergeant dans de l'eau à 25°C - 30°C, tout en agitant doucement la ou les ampoules pour en disperser le contenu. Dès que le vaccin dans l'ampoule est complètement décongelé, le retirer de l'eau, sécher l'ampoule et briser l'ampoule au niveau du col.

Une fois ouverte, prélever lentement le contenu total de l'ampoule dans une seringue stérile jetable de 10 ml munie d'une aiguille de calibre 18 gauge. Aspirer lentement environ 8 ml de Poulvac Solvent dans la seringue. Tourner la seringue 5 à 10 fois pour bien mélanger le contenu. Transférer lentement un petit volume du mélange dans l'ampoule de vaccin vide afin de rincer l'ampoule et remettre cette petite quantité dans la seringue.

Transférer avec précaution tout le contenu de la seringue dans la poche de Poulvac Solvent. Retirez la seringue et retournez la poche de solvant une dizaine de fois pour mélanger le vaccin. Le vaccin est maintenant prêt à l'emploi.

Le vaccin prêt à l'emploi se présente sous la forme d'un liquide rouge légèrement opalescent.

Si un équipement automatisé est utilisé pour l'administration *in ovo* ou sous-cutanée, l'équipement doit être calibré pour s'assurer que la dose correcte est appliquée à chaque œuf ou poule. Le mode d'emploi de ce dispositif doit être respecté.

La poche de vaccin doit être agitée fréquemment pendant la vaccination pour garantir que la suspension vaccinale reste homogène et que le titre viral correct du vaccin est administré.

10. Temps d'attente

Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Suspension à diluer :

À conserver et transporter congelée dans de l'azote liquide nitrogène (ou en phase vapeur) à une température inférieure ou égale à -150 °C.

Poulvac Solvent :

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C. Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette (solvant) ou l'ampoule (suspension à diluer) après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions : 2 heures.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

EU/2/23/300/001-002

Suspension à diluer :

Ampoule de verre de type I contenant 2 000 ou 4 000 doses de vaccin. Les ampoules sont stockées dans des conteneurs de cryoconservation dans une barrette. La présentation des doses est indiquée à l'extrémité de chaque barrette.

Poulvac Solvent :

Poche en plastique en polychlorure de vinyle (PVC) contenant 200 ml, 400 ml, 800 ml et 1 000 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

{JJ/MM/AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Zoetis Belgium
Rue Laid Burniat 1
1348 Louvain-La-Neuve
Belgique

Fabricant responsable de la libération des lots :

Zoetis Manufacturing & Research Spain S.L.
Carretera De Camprodon S/n
La Vall De Bianya
17813 Girona
Espagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

België/Belgique/Belgien

Zoetis Belgium
Mercuriusstraat 20
BE-1930 Zaventem
Tél/Tel: +32 (0) 800 99 189

Lietuva

Zoetis Belgium
Mercuriusstraat 20
1930 Zaventem
Belgija
Tel: +370 610 05088

Република България

Zoetis Belgium
Rue Laid Burniat 1
1348 Louvain-La-Neuve
Белгия
Тел: +359 888 51 30 30

Luxembourg/Luxemburg

Zoetis Belgium
Mercuriusstraat 20
1930 Zaventem
Belsch
Tél/Tel: +32 (2) 746 80 11

Česká republika

Zoetis Česká republika, s.r.o.
náměstí 14. října 642/17
CZ 150 00 Praha
Tel: +420 257 101 111

Danmark

Zoetis Animal Health ApS
Øster Alle 48
DK-2100 København
Tlf: +45 70 20 73 05
adr.scandinavia@zoetis.com

Deutschland

Zoetis Deutschland GmbH
Schellingstr. 1
DE-10785 Berlin
Tel: +49 30 2020 0049
tierarzneimittelsicherheit@zoetis.com

Eesti

Zoetis Belgium
Mercuriusstraat 20
1930 Zaventem
Belgia
Tel: +370 610 05088

Ελλάδα

Zoetis Hellas S.A.
Φραγκοκκλησιάς 7, Μαρούσι
EL-15125 Αττική
Τηλ: +30 210 6791900

España

Zoetis Spain, S.L.
Parque Empresarial Vía Norte Edificio nº1,
c/ Quintanavides nº13
ES-28050 Madrid
Tel: +34 91 4191900

France

Zoetis France
10 rue Raymond David
FR-92240 Malakoff
Tél: +33 (0)800 73 00 65

Hrvatska

Zoetis B.V.
Podružnica Zagreb za promidžbu
Petra Hektorovića 2
HR-10000 Zagreb
Tel: +385 1 6441 462

Magyarország

Zoetis Hungary Kft.
Csörsz u. 41.
HU-1124 Budapest
Tel.: +36 1 224 5200

Malta

Agrimed Limited
Mdina Road, Zebbug ZBG 9016,
MT
Tel: +356 21 465 797

Nederland

Zoetis B.V.
Rivium Westlaan 74
NL-2909 LD Capelle aan den IJssel
Tel: +31 (0)10 714 0900

Norge

Zoetis Animal Health ApS
Øster Alle 48
DK-2100 København
Danmark
Tlf: +47 23 29 86 80
adr.scandinavia@zoetis.com

Österreich

Zoetis Österreich GmbH
Floridsdorfer Hauptstr. 1
AT-1210 Wien
Tel: +43 (0)1 2701100 100
tierarzneimittelsicherheit@zoetis.com

Polska

Zoetis Polska Sp. z o.o.
ul. Postępu 17B
PL - 02-676 Warszawa
Tel.: +48 22 2234800

Portugal

Zoetis Portugal Lda.
Lagoas Park, Edifício 10
PT-2740-271 Porto Salvo
Tel: +351 21 042 72 00

România

Zoetis România S.R.L.
Expo Business Park, 54A Aviator Popișteanu,
Clădirea 2, Etaj 1-3, Sector 1,
București, 012095 - RO
Tel: +40785019479

Ireland

Zoetis Belgium S.A. (Irish Branch)
2nd Floor, Building 10,
Cherrywood Business Park,
Loughlinstown,
Co. Dublin,
IE – Dublin D18 T3Y1
Tel: +353 (0) 1 256 9800

Ísland

Zoetis Animal Health ApS
Øster Alle 48
DK-2100 København
Danmörku
Sími: +45 70 20 73 05
adr.scandinavia@zoetis.com

Italia

Zoetis Italia S.r.l.
Via Andrea Doria 41M,
IT-00192 Roma
Tel: +39 06 3366 8111

Κόπος

Zoetis Hellas S.A.
Φραγκοκκλησιάς 7, Μαρούσι
15125, Αττική
Ελλάδα
Τηλ: +30 210 6791900

Latvija

Zoetis Belgium
Mercuriusstraat 20
1930 Zaventem
Belgija
Tel: +370 610 05088

Slovenija

Zoetis B.V.
Podružnica Zagreb za promidžbu
Petra Hektorovića 2,
10000 Zagreb,
Hrvaška
Tel: +385 1 6441 462

Slovenská republika

Zoetis Česká republika, s.r.o.
náměstí 14. října 642/17
150 00 Praha
Česká republika
Tel: +420 257 101 111

Suomi/Finland

Zoetis Finland Oy
Bulevardi 21 / SPACES
FI-00180 Helsinki/Helsingfors
Suomi/Finland
Puh/Tel: +358 10 336 7000
laaketurva@zoetis.com

Sverige

Zoetis Animal Health ApS
Øster Alle 48
DK-2100 Köpenhamn
Danmark
Tel: +46 (0) 76 760 0677
adr.scandinavia@zoetis.com

United Kingdom (Northern Ireland)

Zoetis Belgium S.A. (Irish Branch)
2nd Floor, Building 10,
Cherrywood Business Park,
Loughlinstown,
Co. Dublin,
IE – Dublin D18 T3Y1
Tel: +353 (0) 1 256 9800

17. Autres informations

Le vaccin contient un Herpesvirus vivant recombinant de la dinde (HVT) à cellules associées, exprimant la protéine VP2 du virus de la bursite infectieuse. Le vaccin induit une immunité active contre la bursite infectieuse (maladie de Gumboro) et la maladie de Marek chez les poulets.